



Paris, le 28 décembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE BOUYGUES

BOUYGUES A RÉALISÉ UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

Comme annoncé dans son communiqué de presse du 21 novembre 2016, Bouygues a réalisé ce jour une augmentation de capital d'un montant de 150 millions d'euros, prime d'émission incluse, dans le cadre de l'opération d'épargne salariale dénommée Bouygues Confiance n°8.

Cette augmentation de capital était réservée aux salariés des sociétés françaises du Groupe, via un FCPE dont les parts sont bloquées pendant une période de dix ans, sauf déblocage anticipé autorisé par la loi. Elle a entraîné la création de 7 400 463 actions Bouygues nouvelles émises au prix de souscription de 20,269 euros.

À l'issue de cette augmentation de capital, le capital est composé de 354 519 253 actions d'un euro nominal chacune, soit un capital social de 354 519 253 euros.

Contact presse :
01 44 20 12 01 - presse@bouygues.com

Contact investisseurs et analystes :
01 44 20 10 79 - investors@bouygues.com